

Van den Wyngaert, Christine (Belgique)

[Original: français]

Note verbale

La Représentation permanente de la Belgique auprès des organisations internationales à La Haye présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement belge a décidé de présenter la candidature de Mme Christine Van den Wyngaert au poste de juge à la Cour pénale internationale lors des élections qui auront lieu lors de la reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui doit se tenir à New-York du 19 au 23 janvier 2009.

Conformément aux dispositions du paragraphe 3 b) i) et du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome, la Belgique souhaite que Mme Christine Van den Wyngaert figure parmi les candidats de la liste A.

Comme l'indique son curriculum vitae ci-joint, outre sa formation en droit et ses qualités académiques internationalement reconnues en droit pénal, Mme Van den Wyngaert a un parcours unique marqué par l'agrégation d'expériences judiciaires internationale allant de la Cour internationale de Justice – comme juge ad hoc – au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie – comme juge ad litem depuis 2003 puis comme juge permanent depuis 2005.

Détentriche de nombreuses distinctions académiques, Mme Van den Wyngaert a eu l'opportunité de servir à de nombreuses reprises comme experte auprès d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, dans un éventail de domaines allant des droits de l'homme au terrorisme en passant par la lutte anti-fraude. Cette complémentarité d'expériences et d'approches du droit international témoigne de sa maîtrise du domaine juridique dans toute sa complexité.

Mme Van den Wyngaert maîtrise parfaitement les langues française et anglaise en plus de sa langue maternelle, le néerlandais. La pratique académique de ces langues ainsi que le nombre d'ouvrages et articles rédigés et publiés dans ces langues prouve sa connaissance approfondie des deux langues de travail de la Cour.
